

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

1884

Année 1884

(NOUVELLE SÉRIE)

TOME TRENTE-UNIÈME

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

63, RUE DE LA RÉPUBLIQUE

MÊME MAISON A GENÈVE ET A BALE

PARIS

J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, ÉDITEUR

19, RUE HAUTEFEUILLE

1885

DESCRIPTIONS
DE
COLÉOPTÈRES NOUVEAUX
OU PEU CONNUS
DE LA TRIBU DES PALPICORNES

PAR
CL. REY

Présenté à la Société Linnéenne de Lyon, le 28 avril 1884.

Brachypalpus ambiguus, REY.

Brièvement ovale, densément pointillé, d'un noir de poix luisant en dessus, d'un noir mat en dessous, avec les côtés du prothorax et des élytres d'un brun rougeâtre, les cuisses parfois obscures, les genoux, les tibias, les tarsi, la base des antennes et les palpes roux, le dernier article de ceux-ci rembruni. Prothorax sensiblement arqué sur les côtés. Élytres évidemment plus fortement ponctuées que le prothorax, creusées d'une strie suturale effacée en avant. Mésosternum avec une petite crête conique, très courte, renversée en arrière. Cuisses tomenteuses excepté à leur sommet. Tarsi postérieurs grêles.

Long., 0,0026. — Larg., 0,0022.

PATRIE. Cette espèce, assez rare, a été capturée dans les terrains crayeux des environs de Dieppe, par feu M. Maurel ; aux environs de Sorèze, de Nantua et de Lyon par M. Guillebeau. Je l'ai prise moi-même dans le Beaujolais. J'en ai vu dans la collection Fairmaire 2 exemplaires de Vallouise (Hautes-Alpes).

Obs. Elle est comme intermédiaire entre le *B. globosus* et le *limbatus*, de la taille de celui-ci mais de la forme et de la couleur du premier. Elle diffère de tous les deux par la ponctuation des élytres relativement plus

forte, bien moins fine que celle du prothorax dont la marge latérale est d'une couleur généralement moins pâle. Elle se distingue du *B. globulus* par la présence d'une crête mésosternale et par ses tarses postérieurs à peine plus grêles; du *B. limbatus*, par les côtés du prothorax plus arrondis; par sa couleur plus sombre surtout sur les élytres, par sa crête mésosternale un peu moins accusée et par ses tarses postérieurs à peine moins grêles. Les élytres sont plus obtuses en arrière, etc.

Ces dernières sont tantôt noires, tantôt d'un brun châtain sans teinte plus pâle sur les côtés bien apparente. Les pieds sont parfois entièrement roux, d'autres fois avec les cuisses plus ou moins rembrunies.

Helochares subcompressus, REY.

Oblong, peu convexe, assez finement et très densément pointillé, d'un testacé pâle et brillant en dessus, obscur en dessous, avec le vertex un peu rembruni, les pieds entièrement testacés, et les cuisses tomenteuses excepté à leur sommet. Élytres sans strie suturale, subcomprimées sur leurs côtés, subdéprimées sur la suture, un peu moins finement pointillées que le prothorax, sans rangées bien apparentes de points plus gros.

Long., 0,004. — Larg., 0,002.

PATRIE. Cette espèce a été trouvée dans le département de Vaucluse ou dans les environs, par M. H. Nicolas. Elle m'a été communiquée par M. Lethierry, de Lille.

Obs. Elle pourrait bien être une variété immature de l'*H. lividus*. Toutefois, je la maintiens jusqu'à plus amples renseignements. Elle est moindre, plus pâle et moins brillante. Surtout, les élytres sont subcomprimées sur les côtés, ce qui leur donne une forme plus parallèle; elles sont subdéprimées sur la suture, à ponctuation un peu moins fine que celle du prothorax et sans séries bien apparentes de points plus gros. Les pieds sont entièrement testacés, etc. L'examen d'un exemplaire semblable suffirait pour trancher la question.

Laccobius regularis, REY.

Subhémisphérique, très convexe, pointillé, d'un brun ou gris de poix très brillant en dessus, noir en dessous, avec les palpès, les antennes et les pieds d'un roux testacé et la base des cuisses antérieures rembrunie,

les côtés du prothorax et les élytres roussâtres et des linéoles de même couleur sur le disque de celles-ci. Labre subtronqué. Prothorax lisse entre les points. Élytres à rangées de points assez forts, toutes assez régulières. Carène prosternale assez accusée, angulée en avant. Crête mésosternale recourbée en pointe antérieurement. Cuisses antérieures tomenteuses dans leur moitié basilaire. Tibias postérieurs assez épineux. Le 2^e article des tarsi postérieurs un peu moins long que les 2 suivants réunis.

♂ Tarsi antérieurs à 2^e et 3^e articles épaissis.

♀ Tarsi antérieurs simples.

Long., 0,003. — Larg., 0,0022.

PATRIE. Lyon, Bugay, Hautes-Pyrénées.

Obs. Cette espèce, avec la forme subhémisphérique du *L. nigriceps* et la couleur sombre du *L. obscuratus*, s'en distingue par son prothorax plus également et moins distinctement ponctué et sans places lisses sensibles près des côtés, et par ses élytres à rangées striales toutes assez régulières et formées de points moins fins et moins légers, etc.

Limnobius crinifer, REV.

Subovale, convexe, presque lisse, à peine pubescent, d'un noir luisant, avec les palpes, les antennes, les tibia et les tarsi roux. Labre subtronqué. Menton plan. Prothorax fortement arqué sur les côtés, à angles antérieurs très largement arrondis. Élytres non ou à peine relevées en gouttière latéralement, subrétrécies en arrière et largement tronquées au sommet. Lame mésosternale assez étroite. Hanches intermédiaires légèrement distantes.

♂ Le 6^e arceau ventral brillant, subtronqué ou à peine arrondi au sommet, garni sur son milieu d'une forte houpe de longs poils fauves, subdivergents : le 7^e subcarinulé. Pygidium pointillé, terminé par 2 petites soies assez écartées. Tarsi antérieurs à premiers articles subépaissis.

♀ Le 6^e arceau ventral un peu brillant, subtronqué au sommet, à peine pubescent : le 7^e non carinulé. Pygidium pointillé, terminé par 2 petites soies assez rapprochées. Tarsi antérieurs simples.

Long., 0,0020. — Larg., 0,0014.

PATRIE. L'Autriche, la Suisse (coll. Guillebeau) et probablement aussi les Alpes françaises ; Dresde (coll. Puton).

OBS. Cette espèce a la forme et la couleur du *nitidus*, avec les distinctions masculines du *papposus*. Elle a les côtés du prothorax plus fortement arqués, à angles antérieurs plus largement arrondis que chez le premier. Elle diffère du deuxième par sa couleur plus noire et sa forme plus convexe ; les élytres sont plus lisses ; le 3^e article des palpes maxillaires n'est pas dilaté chez les ♂, et la houpe du 6^e arceau ventral est composée de poils plus longs, moins déprimés et moins divergents. Les cuisses postérieures ♂ sont de forme normale comme dans la ♀. Enfin, le menton, moins lisse, est plan au lieu d'être excavé dans son milieu et relevé sur les côtés.

Comme chez toutes les espèces, la ♀ est moindre que le ♂.

Les élytres passent parfois au roux châtain.

Cet insecte figure quelquefois dans les collections sous le nom erroné de *truncatulus*. Il en a, en effet, la tournure, mais les cuisses antérieures ♂ ne sont pas dentées en dessous comme chez ce dernier.

***Limnobius punctillatus*, REY.**

Fortement oblong, assez étroit, peu convexe, d'un roux de poix brillant avec la tête noire, les palpes, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Labre subsinué à son bord antérieur. Tête et prothorax presque lisses et presque glabres. Prothorax légèrement arqué sur les côtés, à angles postérieurs presque obtus. Élytres subcomprimées latéralement, subparallèles jusqu'au tiers de leur longueur, puis subatténuées en arrière et assez largement mais obtusément tronquées au sommet, très finement pointillées et éparsement pubescentes.

♂ M'est inconnu.

♀ Le 6^e segment abdominal subogivalement arrondi, terminé par une petite soie.

Long., 0,0006. — Larg., 0,0004.

PATRIE. Cette espèce atomique a été recueillie, au printemps, dans un petit ruisseau, aux environs de Villié-Morgon, dans le Beaujolais.

OBS. Elle est bien plus petite que le *L. sericans*, avec une forme encore plus étroite. Elle est d'une couleur moins sombre, à tête seule noirâtre. Le prothorax est très faiblement arqué sur les côtés, à angles antérieurs

encore moins arrondis ; il est presque aussi lisse ou confusément et à peine pointillé. Les élytres, assez distinctement pubescentes, présentent, outre leur chagrination obsolète, une ponctuation très fine et légère, assez visible près de la base, ce qui la distingue également de l'*evanescens* Kies.

Comme le *L. sericans*, elle a la troncature des élytres subarquée, avec l'angle sutural naturellement plus obtus.

C'est avec l'*evanescens* et le *myrmidon* une des plus petites espèces du genre.

***Limnobius myrmidon*, PANDELLÉ,**

Oblong, assez convexe, d'un brun ou roux de poix brillant, avec la tête et le disque du prothorax noirs, les palpes, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Labre subsinué à son bord antérieur. Tête et prothorax presque glabres et presque lisses, à peine pointillés sur les côtés. Élytres assez fortement et subarcuément atténuées en arrière, largement et subobtusément tronquées au sommet, presque glabres, subalutacées, presque lisses ou à peine pointillées.

♂ Le 6^e arceau ventral grand, presque lisse, à peine pubescent. Tarses antérieurs à premiers articles subépaissis.

♀ Le 6^e arceau ventral moins grand, moins lisse, plus pubescent. Tarses antérieurs simples.

Long., 0,0008. — Larg., 0,0006.

PATRIE. Environs de Tarbes (Pandellé, Perris).

Obs. Cette espèce est moins oblongue et plus obscure que *L. punctilatus*, avec les élytres plus convexes, moins parallèles et surtout plus fortement atténuées en arrière, moins distinctement pointillées et moins pubescentes. Les angles postérieurs du prothorax sont plus droits, etc.

***Limnobius (Bolimus) oblongus*, REY.**

Fortement oblong, assez étroit, convexe, presque lisse et presque glabre, d'un noir de poix brillant, avec les palpes, les antennes et les pieds d'un roux de poix, ainsi que les hanches antérieures et intermédiaires. Labre à peine sinué à son bord antérieur. Prothorax médiocrement arqué sur les côtés, à angles antérieurs modérément arrondis. Élytres subcom-

primées latéralement, subparallèles jusque près du milieu de leur longueur et puis atténuées en arrière et assez largement tronquées au sommet, à suture très finement rebordée dans sa partie postérieure. Lamé mésosternale large et courte, angulairement entaillée en avant. Hanches intermédiaires assez largement distantes.

♂ Le 6^e segment abdominal subtronqué, terminé par 2 petites soies légèrement écartées. Tarses antérieurs à premiers articles subépaissis.

♀ Le 6^e segment abdominal conique, terminé par 2 petites soies très rapprochées. Tarses antérieurs simples.

Long., 0,0009. — Larg., 0,0006.

PATRIE. Cette petite espèce a été capturée, en mars, dans les détritux des inondations, à Saint Raphaël (Var).

OBS. Elle est moindre que *L. sericans*, plus oblongue, plus comprimée sur les côtés, plus convexe, plus lisse, plus glabre, plus brillante et d'une couleur plus foncée. La forme et la sculpture de la lamé mésosternale et le rebord postérieur de la suture la différencient de toutes les espèces précédentes, telles que *punctillatus* et *myrmidon*, etc.

La troncature des élytres paraît parfois subarrondie.

Helophorus arcuatus, MULSANT.

Ovale-oblong, peu convexe, d'un brun ou châtain foncé un peu brillant, avec la tête et le prothorax d'un bronzé obscur un peu verdâtre, le dessous du corps d'un noir mat et duveteux, les élytres notées de 2 petites taches nébuleuses, les palpes, les antennes et les pieds d'un roux testacé, le bout des palpes et de l'onychium un peu rembruni. Tête presque glabre, granuleuse-ombiliquée. Sillon du vertex sublinéaire. Prothorax très court, un peu moins large que les élytres, sensiblement arqué sur les côtés, presque glabre, à sillons internes légèrement flexueux, à reliefs granuleux-ombiliqués, les internes plus faiblement. Élytres ovales-oblongues, presque glabres, transversalement subimpressionnées après l'écusson, assez fortement striées-punctuées, à interstries subconvexes surtout les extérieurs, marqués d'une série de très petits points.

Helophorus granularis, var. *arcuatus*, MULSANT, Palp. p. 36.

Long., 0,0038. — Larg., 0,0018.

PATRIE. Cette espèce a été capturée dans les environs d'Aix-les-Bains, en Savoie.

OBS. Elle se distingue des *H. nivalis* et *glacialis* par ses élytres moins foncées et moins métalliques, et par ses palpes, antennes et pieds moins obscurs ; du *strigifrons* Thoms., par sa taille un peu plus forte, par son prothorax moins élevé et moins lisse sur le dos, à sillons intermédiaires plus droits, avec les interstries alternes des élytres moins relevés, etc.

Helophorus asperatus, REY.

Oblong, subparallèle, peu convexe, d'un roux châtain un peu brillant, avec la tête et le prothorax d'un bronzé verdâtre obscur, le dessous du corps d'un noir mat et duveteux, les élytres notées de 2 petites taches nébuleuses, les palpes et les antennes testacés, les pieds d'un roux testacé et le bout de l'onychium un peu rembruni. Tête presque glabre, granuleuse-ombiliquée. Sillon du vertex sublinéaire. Prothorax court, moins large que les élytres, sensiblement arqué en avant sur les côtés, presque glabre, à sillons internes assez fortement flexueux, à reliefs tous aspèremment et également granuleux-ombiliqués. Élytres oblongues, presque glabres, transversalement subimpressionnées après l'écusson, fortement striées-punctuées, à interstries subconvexes surtout les extérieurs. parés d'une série de très petits points.

Long., 0,0038. — Larg., 0,0016.

PATRIE. Cette espèce habite les Alpes fribourgeoises.

OBS. Elle est distincte de l'*H. arcuatus* par le dernier article des palpes maxillaires plus allongé et moins épais ; par son prothorax subsinué en arrière sur les côtés, à reliefs dorsaux plus granuleux et à sillons internes plus flexueux ; par ses élytres plus oblongues et plus parallèles, etc.

Helophorus discrepans, PANDELIÉ.

Suballongé, subparallèle, peu convexe, d'un testacé ferrugineux assez brillant, avec la tête et le prothorax d'un bronzé un peu verdâtre, le dessous du corps fuligineux, les élytres notées d'une tache suturale noire, les palpes, les antennes et les pieds testacés, le bout des palpes à peine, celui de l'onychium plus distinctement rembrunis. Tête presque glabre, finement granuleuse-ombiliquée, à grains déprimés. Sillon du vertex évasé

en avant. Prothorax court, un peu moins large que les élytres, subarqué en avant sur les côtés, presque glabre, à sillons internes étroits et médiocrement flexueux, à reliefs granuleux-ombiliqués, les internes à granulation écrasée. Élytres suballongées, presque glabres, assez fortement striées-punctuées, à interstries assez étroits, subconvexes ou au moins les alternes, plus fortement en arrière et à l'extrême base, marqués d'une série de très petits points.

Helophorus discrepans, PANDELLÉ, in litteris.

Long., 0,0028. — Larg., 0,0012.

PATRIE. Tarbes (Hautes-Pyrénées), Collioure (Pyrénées-Orientales).

OBS. Cette espèce est assez distincte de l'*H. minutus* par sa taille généralement un peu moindre et son aspect moins pâle, par son prothorax moins cuivreux et par ses élytres plus fortement striées-punctuées, à interstries subconvexes ou en partie, etc.

Hydrochus bicolor, DAHL.

Allongé, peu convexe, d'un bronzé violâtre ou empourpré assez brillant en dessus, d'un noir mat et velouté en dessous, avec la tête et le prothorax d'un vert métallique plus luisant, les palpes brunâtres, les antennes rousses à massue grise, et les pieds rougeâtres à cuisses et tarses plus foncés. Tête fortement et assez densément ponctuée, distinctement trifovéolée entre les yeux. Prothorax subcarré, à peine plus long que large, subrétréci en arrière, moins large que les élytres, fortement et peu densément ponctué, creusé de 7 grandes fossettes assez profondes et ponctuées, à intervalles subélevés et plus lisses. Élytres allongées, assez fortement et profondément ponctuées-striées, avec les interstries subcranelés et plus étroits que les points, les 5^e, 7^e et 9^e subcostiformes.

Hydrochus bicolor, DAHL, inédit.

Hydrochus angustatus, var. B, MULSANT, Palp. 48.

Hydrochus nitidicollis, J. DUVAL, Gen. 1885, Hydroph. pl. 31, fig. 153.

Long., 0,0026. — Larg., 0,0011.

PATRIE. Beaujolais, Provence, Lyon, Collioure.

OBS. Elle est moindre que l'*H. angustatus*. Le plus souvent la tête et le prothorax sont d'une couleur plus claire que les élytres. La tête est moins densément ponctuée, plus fortement et plus régulièrement trifovéolée.

véolée entre les yeux. Les palpes sont plus obscurs, ainsi que les pieds. Les élytres sont un peu moins grossièrement ponctuées-striées, etc.

Hydrochus impressus, REY.

Ovale-oblong, subconvexe, d'un cuivreux éclatant en dessus, d'un noir mat et velouté en dessous, avec la tête et le prothorax d'un vert métallique azuré, le bord antérieur de celui-ci souvent ferrugineux, les palpes, les antennes et les pieds d'un rouge testacé, le sommet des palpes, les genoux et le bout de l'onychium rembrunis, et la massue des antennes grisâtre. Tête fortement et assez densément ponctuée, à peine fovéolée entre les yeux. Prothorax subcarré, à peine plus long que large, sensiblement rétréci en arrière, moins large que les élytres, fortement et peu densément ponctué, creusé de 7 grandes fossettes médiocrement profondes et subponctuées, à intervalles subélevés et plus lisses, avec une bosse encore plus relevée et plus lisse, derrière la fossette médiane. Elytres ovales-oblongues, fortement et profondément ponctuées-striées, avec les interséries crénelés et bien plus étroits que les points, la base du 3^e, les 5^e, 7^e et 9^e subcostiformes, mais le 7^e subinterrompu ou au moins surbaissé dans son milieu par l'effet d'une impression latérale sensible.

Long., 0,0025. — Larg., 0,0013.

PATRIE. Provence, Corse.

Obs. Elle est un peu plus ramassée et un peu plus convexe que l'*H. nitidicollis*. Les palpes sont moins obscurs; la tête et le prothorax sont plus fortement et plus densément ponctués; la couleur générale est plus éclatante, etc.

Ochthebius meridionalis, DEJEAN.

Ovale-oblong, peu convexe, d'un testacé peu brillant en dessus, d'un noir mat et soyeux en dessous, avec la tête et le prothorax d'un bronzé brillant cuivreux ou doré, les palpes, les antennes et les pieds testacés, le bout de l'onychium à peine rembruni. Tête finement pointillée, trifovéolée entre les yeux. Prothorax transverse, sensiblement et subgraduellement rétréci en arrière où il est un peu moins large que les élytres, garni dans tout son pourtour d'une membrane évidente, celle des côtés plus large en arrière et remontant en s'atténuant jusqu'au tiers antérieur;

très peu convexe, marqué de 2 très légères impressions transversales limitées de chaque côté par une linéole longitudinale enfoncée bien distincte, et de 2 impressions postoculaires à fond alutacé, à intervalles lisses et très finement et éparsement pointillés. Élytres ovales-suboblongues, peu convexes, assez finement striées-punctuées, à interstries plans, un peu plus larges que les points et à peine ciliés. Métasternum entièrement mat. Le 6^e arceau ventral assez brillant.

♂ Angle sutural des élytres émoussé.

♀ Angle sutural des élytres droit, presque subaigu.

Ochthebius meridionalis, DEJEAN, Catal. 3^e éd. p. 147.

Ochthebius marinus, var. B. MULSANT. Palp. p. 60. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Fr. I, p. 242.

Long., 0,0018. — Larg., 0,0009.

PATRIE. Languedoc, Roussillon

Obs. Cette espèce se distingue de l'*O. marinus* par sa forme un peu moins ovale et sa taille à peine plus forte ; par les impressions transversales du prothorax limitées sur les côtés par une linéole enfoncée bien distincte ; par ses élytres toujours testacées, un peu moins finement striées-punctuées et à interstries un peu plus larges, etc.

***Ochthebius deletus*, REY.**

Ovale-oblong, peu convexe, d'un testacé pâle et assez brillant en dessus, d'un noir mat et soyeux en dessous, avec la tête et le prothorax d'un vert cuivreux éclatant, simplement alutacés, ce dernier à sillon médian presque indistinct et à impressions transversales affaiblies. Élytres parées vers le tiers postérieur de la suture d'une tache nébuleuse en chevron.

Long., 0,0017. — Larg., 0,0008.

PATRIE. Vendres dans l'Hérault (Mayet).

Obs. Cette espèce diffère des variétés pâles du *marinus* par son prothorax un peu moins rétréci en arrière, d'un cuivreux plus vert, plus lisse et plus éclatant, à impressions transversales et sillon médian plus faiblement marqués. Les élytres sont plus obsolètement striées-punctuées, plus pâles avec 3 taches nébuleuses disposées en chevron sur le tiers postérieur de la suture, etc.

Ochthebius subabruptus, REY.

Ovale-oblong, peu convexe, d'un roux livide assez brillant en dessus, d'un noir mat et soyeux en dessous, avec la tête et le prothorax d'un bronzé obscur et à peine doré, les palpes, les antennes et les pieds d'un roux testacé.

Long., 0,0019. — Larg., 0,0009.

PATRIE. La Seyne, près Toulon.

OBS. Cette espèce ressemble beaucoup à l'*O. meridionalis* dont elle diffère par son prothorax plus brusquement rétréci dans son tiers basilaire, avec la membrane plus courte et bien plus étroite. Les élytres sont un peu plus brillantes et d'une couleur moins pâle, etc.

Ochthebius obscurus, DEJEAN.

Ovale, subconvexe, d'un bronzé obscur assez brillant en dessus, d'un noir mat et soyeux en dessous, avec la tête et le prothorax d'un bronzé semicivré, les palpes d'un roux brunâtre, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête presque lisse, alutacée sur l'épistome, profondément bifovéolée entre les yeux. Prothorax transverse, sensiblement et graduellement rétréci en arrière où il est un peu moins large que les élytres, garni dans son pourtour d'une très fine membrane, celle des côtés oblitérée en avant et un peu plus large en arrière; très peu convexe; marqué de 2 impressions transversales obsolètes et de 2 impressions postoculaires à fond distinctement alutacé, à intervalles également mais plus faiblement alutacés. Élytres ovales, subconvexes, finement et légèrement striées-punctuées, à interstries un peu ou à peine plus larges que les points et à peine cilié. Mélasternum entièrement mat. Le 6^e arceau ventral assez brillant, légèrement pubescent.

♂ Élytres à angle sutural émoussé, à interstries subconvexes, à peine plus larges que les points et finement réticulés.

♀ Élytres à angle sutural droit, à interstries plans, un peu plus larges que les points et obsolètement alutacés.

Ochthebius obscurus, DEJEAN (inédit), Cat. 3^e éd. p. 147.

Ochthebius margipallens, var. B et C, MULSANT, Palp. p. 58; — var. B, FAIRMAIRE et LABOUBÈNE, Faun. Fr. I, p. 242.

Long., 0,0011. --- Larg., 0,0006.

PATRIE. Provence, Languedoc, Roussillon, Hautes-Pyrénées.

OBS. Cette espèce est distincte de l'*O. margipallens* par son métasternum entièrement mat, sans plaque lisse et luisante sur son milieu, et par son prothorax presque entièrement alutacé et sans ponctuation distincte.

Ochthebius Barnevillei, PANDELLÉ.

Ovale, subconvexe, d'un bronzé assez obscur, mat sur la tête et le prothorax, un peu plus brillant sur les élytres, d'un noir mat et soyeux en dessous, avec les palpes brunâtres, la base des antennes et les pieds roux. Tête densément et aspèremment ponctuée, unifovéolée sur le vertex, profondément bifovéolée entre les yeux. Prothorax court, cyathiforme, très brusquement rétréci et comme échancré dans le tiers basilaire de ses côtés, presque aussi large en avant que les élytres, sensiblement moins large en arrière que celles-ci, garni dans l'échancrure d'une assez large membrane; subconvexe; densément, assez fortement et aspèremment ponctué, creusé d'un sillon médian profond et parfois subinterrompu dans son milieu, de 4 fossettes dorsales à fond plus lisse et plus brillant, à oreillettes unidentées en dehors après leur milieu. Élytres courtement ovales, assez convexes, impressionnées à leur base et bossuées derrière l'écusson, assez fortement striées-ponctuées, à interstries assez étroites et plans, distinctement et sérialemment ciliés de poils blancs assez courts et couchés. Métasternum lisse et luisant sur son milieu. Le 6^e arceau ventral brillant et presque lisse.

Ochthebius Barnevillei, PANDELLÉ (inédit).

Long., 0,0016. — Larg., 0,0010.

PATRIE. Hautes Pyrénées, parmi les mousses humides.

OBS. Cette espèce fait le passage de l'*O. impressicollis* au *bicolor*. Elle diffère de tous deux par sa tête et son prothorax plus mats et à aspect rugueux, et par ses élytres à interstries distinctement et sérialemment ciliés, etc.

Ochthebius lobicollis, REY.

Fortement oblong, peu convexe, légèrement pubescent, d'un bronzé obscur et assez brillant en dessus, d'un noir mat et soyeux en dessous, avec

la tête et le prothorax plus ou moins cuivreux, les palpes, les antennes et les pieds d'un roux de poix, la massue des antennes brunâtre, le bout des palpes et de l'onchium rembruni. Tête densément et rugueusement ponctuée, fortement bifovéolée entre les yeux, avec les parties saillantes plus lisses et 2 ocelles lisses bien apparents sur le vertex. Labre profondément et angulairement entaillé en avant. Prothorax court, subcordiforme, sensiblement et sinueusement rétréci en arrière dès le tiers antérieur environ de ses côtés, avec le rétrécissement rempli par une assez large membrane; largement tronqué au sommet et subsinué derrière les yeux, à oreillettes subbilobées; à peine bisinué à la base, à angles postérieurs droits; un peu moins large en avant que les élytres, sensiblement moins large en arrière que celles-ci; assez fortement, densément et subrugueusement ponctué; creusé d'un sillon médian profond et, de chaque côté de celui-ci, de 2 fossettes oblongues également profondes, d'une 3^e vers les angles postérieurs et d'un sillon postoculaire rugueux. Elytres ovales-oblongues, assez finement mais profondément ponctuées-striées, à points carrés, serrés et ciliés, un peu moins larges que les interstries qui sont plans et presque lisses. Métasternum entièrement mat. Le 6^e arceau ventral brillant, à peine pointillé.

♂ Elytres subarrondies au sommet, à angle sutural rentrant et émoussé.

♀ Elytres subtronquées au sommet, à angle sutural non rentré, presque droit.

Long., 0,0023. — Larg., 0,6012.

PATRIE. Port-Vendres (Pyrénées-Orientales).

Obs. Cette espèce diffère de l'*O. 4-foveolatus* Valtl par son aspect plus rugueux, moins brillant et plus pubescent. Le prothorax est plus court, et les élytres, plus oblongues, sont moins ovalaires, moins arquées sur les côtés et à gouttière latérale moins large, avec les rangées striales moins grossièrement ponctuées. Le labre est plus profondément entaillé, etc.

***Ochthebius dentifer*, PANDELLÉ.**

Oblong, subconvexe, à peine pubescent, d'un bronzé obscur et assez brillant en dessus, d'un noir mat et soyeux en dessous, avec les palpes, les antennes et les pieds roux, le bout de l'onchium à peine rembruni. Tête

finement ruguleuse, bifovéolée entre les yeux, à ocelles peu distincts. Labre angulairement entaillé. Prothorax transverse, subcordiforme, assez brusquement rétréci en arrière dès après le tiers antérieur de ses côtés, avec le rétrécissement rempli par une membrane assez large; tronqué dans le milieu de son bord antérieur et distinctement sinué derrière les yeux, à oreillettes entières et à angles antérieurs avancés en forme de dent aiguë; tronqué ou à peine bisinué à sa base, à angles postérieurs presque droits; un peu moins large en avant que les élytres, bien moins large en arrière que celles-ci, finement et subéparsement pointillé; creusé d'un sillon médian et, de chaque côté de celui-ci, de 2 fossettes ovales dont l'antérieure plus courte, d'une 3^e aux angles postérieurs et d'un sillon postoculaire assez large, oblique, subruguleux ainsi que les oreillettes. Elytres ovales-oblongues, finement striées-punctuées, à points serrés et à peine ciliés, un peu plus larges que les interstries qui sont subconvexes et sub-réticulés. Épaules distinctement subfovéolées en dedans. Métasternum lisse et luisant sur son milieu. Le 6^e arceau ventral assez brillant pointillé, légèrement pubescent.

♂ Angle sutural des élytres émoussé.

♂ Angle sutural des élytres bien accusé, droit.

Ochthebius dentifer, PANDELLÉ (inédit).

Long., 0,0017. — Larg., 0,0009.

PATRIE. Saint-Raphaël, Hyères, Marignane, Aiguesmortes.

Obs. Cette espèce diffère de l'*O. foveolatus* par les angles antérieurs du prothorax avancés en dent aiguë, par ses élytres plus distinctement fovéolées en dedans des épaules et à interstries plus convexes et plus étroits, etc.

Hydraena assimilis, REY.

Ovale-oblongue, subconvexe, à peine pubescente, d'un noir de poix assez brillant en dessus, mat et soyeux en dessous, avec les palpes, les antennes et les pieds d'un roux testacé, le bout des palpes rembruni et la massue des antennes cendrée. Tête assez finement et subrugueusement punctuée. Prothorax transverse, assez fortement, densément et subrugueusement punctué, à sillon médian obsolète et raccourci avec les oreillettes subéplanées. Elytres ovales oblongues, assez finement et densément punctuées-striées, à interstries presque plans, plus étroits que les points.

♂ *Elytres* subtrouquées au sommet, laissant souvent apercevoir le pygidium. *Tibias intermédiaires* à peine échancrés et à peine denticulés en dessous après leur milieu.

♀ *Elytres* subarrondies au sommet, cachant le pygidium. *Tibias* simples.

Long., 0,0020. — Larg., 0,0008

PATRIE. Lyon, Beaujolais, Bugey, Alpes, Jura, Pyrénées et nord de la France.

Obs. Cette espèce est un peu moindre que l'*H. riparia*. Le front est un peu plus finement ponctué relativement au prothorax ; celui-ci a son sillon dorsal plus effacé et les oreillettes moins convexes et plus explanées ; les élytres, plus noires, ont leurs interstries un peu plus étroites, etc.

Hydraena subdeficiens, REY.

Ovale-oblongue, subconvexe, à peine pubescente, d'un noir ou brun de poix assez brillant en dessus, mat et soyeux en dessous, avec le bord antérieur du prothorax un peu roussâtre, les palpes, les antennes et les pieds d'un roux testacé, et le bout des palpes rembruni. Tête ruguleuse sur les côtés, modérément ponctué et plus brillante sur son milieu. Le dernier article des palpes maxillaires presque 2 fois aussi long que le pénultième. Prothorax transverse, assez fortement et subrugueusement ponctué, plus finement et subéparsément sur son milieu, obsolètement bimpressionné en arrière sur son disque. Élytres ovales-oblongues, assez finement et densément ponctuées-striées, à interstries plans, plus étroits que les plans, à marge latérale étroite.

♂ *Elytres* obtusément et subobliquement tronquées au sommet, formant un angle à peine rentrant à la suture. *Tibias intermédiaires* subinnués et à peine denticulés en dessous dans leur dernier tiers.

♀ *Elytres* subarrondies au sommet. *Tibias* simples.

Long., 0,0018. — Larg., 0,0007.

PATRIE. Villié-Morgon, Avenas (Rhône).

Obs. Cette espèce est moindre, un peu plus brillante et à peine plus étroite que l'*H. assimilis*. Le prothorax est plus lisse ou moins ponctué sur le dos, sans sillon médian apparent, mais avec 2 impressions obliques obsolètes, etc.

Hydraena subimpressa, REY.

Ovale, subconvexe, à peine pubescente, d'un noir assez brillant sur les élytres et le milieu de la tête et du prothorax, mat et soyeux en dessous, avec les palpes, les antennes et les pieds d'un roux testacé, le bout des palpes rembruni et la massue des antennes cendrée. Tête mate et chagrinée sur les côtés, éparsément ponctuée et brillante sur son milieu. Le dernier article des palpes maxillaires une fois et demie aussi long que le pénultième. Prothorax transverse, mat et chagriné dans son pourtour, assez fortement ponctué en avant et à la base, brillant et presque lisse sur son milieu, légèrement biimpressionné en arrière sur le dos. Elytres ovales, obtusément arrondies en arrière, assez finement et densément ponctuées-striées, à interstries plans, de la largeur des points, à marge latérale assez large.

♂ Tibias antérieurs et intermédiaires à peine subélargis vers leur dernier tiers.

♀ Tibias simples.

Long., 0,0018. — Larg., 0,0008.

PATRIE. Lyon, Villié-Morgon, Saint-Raphaël.

Obs. Elle se distingue de l'*H. subdeficiens* par sa forme un peu moins oblongue, par la tête et le prothorax moins ponctués sur leur disque et par les élytres plus ovales et à marge latérale plus large. Le dernier article des palpes maxillaires est plus allongé, etc.

Hydraena regularis, REY.

Ovale-suboblongue, assez convexe, à peine pubescente, d'un noir brillant en dessus, mat et soyeux en dessous, avec les palpes, les antennes et les pieds d'un roux testacé, le bout des palpes rembruni et la massue des antennes cendrée. Tête ruguleuse et presque mate, plus brillante et distinctement ponctuée sur son milieu. Prothorax transverse, profondément et assez densément ponctué en avant et en arrière, bien plus finement et presque lisse sur son milieu, légèrement bifovéolé derrière celui-ci. Elytres ovalaires-suboblongues, obtusément acuminées au sommet ♀, assez fortement et assez densément ponctuées-striées jusqu'au bout, à interstries plans, un peu moins larges que les points, à marge latérale étroite.

♂ *Élytres* étroitement subtronquées tout à fait vers l'angle sutural, laissant apercevoir le pygidium. *Tibias antérieurs* à peine élargis vers leur dernier tiers.

♀ *Élytres* subacuminées au sommet, cachant le pygidium. *Tibias* simples.

Long., 0,0017. — Larg., 0,0007.

PATRIE. Fréjus, Saint-Raphaël, Sorèze.

Obs. Cette espèce est plus oblongue, plus convexe et plus brillante que l'*H. nigrita*. Les élytres, moins courtes, sont plus régulièrement ponctuées-striées jusqu'au bout, subacuminées au sommet chez les ♀ et à marge latérale plus étroite, etc.

Hydracna longior, REY.

Allongée, assez étroite, subconvexe, à peine pubescente, d'un noir de poix assez brillant, en dessus, mat et soyeux en dessous, avec les palpes, les antennes et les pieds roux, le bout des palpes rembruni et la massue des antennes cendrée. Tête ruguleuse sur les côtés, assez finement et modérément ponctuée sur son milieu. Prothorax subtransverse, fortement et assez densément ponctué antérieurement, moins fortement et plus densément en arrière, plus finement et modérément sur son milieu, marqué au devant de l'écusson de 2 fossettes arrondies bien distinctes. Élytres allongées, obtuses au sommet, assez finement et très densément ponctuées-striées, plus légèrement en arrière mais régulièrement jusqu'au bout, à interstries presque plans et bien moins larges que les points.

♂ *Élytres* assez étroitement subtronquées au sommet, laissant à peine apercevoir le pygidium. *Tibias intermédiaires* sensiblement denticulés en dessous dans leur dernier tiers, mais non jusqu'au bout; les *postérieurs* dilatés-angulés vers leur dernier tiers et puis subatténués et garnis, à partir de celui-ci, de cils natatoires assez courts.

♀ *Élytres* arrondies au sommet, cachant le pygidium. *Tibias* simples.

Long., 0,0021. — Larg., 0,0008.

PATRIE. Hyères, eaux saumâtres.

Obs. Cette espèce diffère de l'*H. regularis* par sa forme plus allongée et plus parallèle. Le prothorax est moins transversé et plus fortement bifovéolé à sa base. Les élytres sont plus longues et moins convexes, etc.

Hydraena monticola, REY.

Allongée, subconvexe, presque glabre, d'un noir de poix brillant en dessus, mat et pruineux en dessous, avec les palpes et les antennes d'un roux testacé, les pieds roux, les cuisses plus foncées et les tarsi plus pâles. Tête modérément ponctuée. Prothorax subtransverse, assez fortement et densément ponctué en avant et en arrière, plus finement et éparsement sur son milieu. Élytres suballongées, subparallèles, plus ou moins obtuses au sommet, marquées de rangées striales de points peu serrées, plus légères et très embrouillées postérieurement, à interstries plans et plus larges que les points, à gouttière marginale assez large.

♂ *Élytres* obtusément tronquées au sommet, laissant apercevoir le pygidium. *Tibias intermédiaires* brièvement, les *postérieurs* longuement ciliés-frangés en dessous.

♀ *Élytres* étroitement et obliquement tronquées au sommet, à angle sutural muni d'une petite épine. *Tibias* simples ou à peine ciliés en dessous.

Long., 0,0020. — Larg., 0,0007.

PATRIE. Alpes fribourgeoises, en Suisse.

Obs. Bien voisine de l'*H. gracilis*, elle en diffère par son prothorax moins densément ponctué sur son disque et par ses élytres plus parallèles, à ponctuation bien plus embrouillée vers l'extrémité et à gouttière marginale plus large, etc.

Hydraena emarginata, REY.

Allongée, assez convexe, presque glabre d'un noir de poix brillant en dessus, mat et pruineux en dessous, avec les élytres d'un rouge châtain, les palpes et les antennes d'un roux testacé et les pieds roux.

♂ *Élytres* tronquées au sommet, laissant apercevoir le pygidium. *Tibias postérieurs* subélargis et ciliés-frangés en dessous après leur milieu.

♀ *Élytres* assez prolongées au sommet, simultanément échancrées à leur angle sutural, avec les lobes externes de l'échancrure submucronés. *Tibias postérieurs* simples, éparsement ciliés en dessous.

Long., 0,0020. — Larg., 0,0007.

PATRIE. Les Hautes-Pyrénées.

Obs. Confondue avec l'*H. gracilis*, cette espèce s'en distingue par ses élytres plus nettement tronquées chez les ♂ et plus prolongées chez les ♀, où les lobes externes de l'échancrure terminale sont submucronés. Cette disposition semble la lier à l'*H. producta*.

Hydracna truncata, REY.

Allongée, subconvexe, presque glabre, d'un noir de poix brillant en dessus, mat et pruineux en dessous, avec les palpes et les antennes d'un roux testacé, les élytres et les pieds roux. Tête éparsément ponctuée. Prothorax subtransverse, assez fortement et densément ponctué en avant et en arrière, éparsément et plus légèrement sur son milieu. Élytres suballongées, subparallèles, marquées de rangées striales de points, peu serrées, plus ou moins embrouillées vers l'extrémité et surtout sur les côtés à interstries plans et plus larges que les points, à gouttière marginale étroite

♂ Élytres largement tronquées au sommet, laissant apercevoir un peu le pygidium. Tibias intermédiaires à peine denticulés-ciliés en dessous après leur milieu; les postérieurs garnis, dans la dernière moitié de leur tranche inférieure, d'une frange de longs cils natatoires un peu couchés, non prolongée jusqu'au bout.

♀ Élytres obtusément subarrondies au sommet, à angle sutural cassé et comme bidenticulé. Tibias simples.

Long., 0,0019. — Larg., 0,00075.

PATRIE. Grande-Charreuse, Bugey.

Obs. On prendrait cette espèce pour une variété immature de l'*H. gracilis*. Mais le front est plus éparsément ponctué; les élytres, plus parallèles, ont leurs stries plus embrouillées vers leur extrémité et surtout sur leurs côtés, et leur gouttière marginale un peu plus étroite. Les distinctions sexuelles ne sont plus les mêmes, etc.

Cercyon arenarius, REY.

Ovale-oblong, légèrement convexe, d'un noir brillant en dessus, mat et duveteux en dessous, avec les palpes et les antennes d'un testacé de poix, la massue de celles-ci d'un gris brunâtre, l'extrémité des élytres rousâtre, les tibias et les tarsi d'un rouge brun. Tête finement et densément ponctuée. Prothorax fortement transverse, finement et assez densément ponctué, à côtés subsinués au devant des angles postérieurs. Élytres ova-

les, subdéprimées sur leur région suturale, finement striées-ponctuées, à stries remplacées au sommet par des points sans ordre mais bien accusés, à interstries plans, éparsément pointillés et à fond lisse. Lamé mésosternale étroite.

Long., 0,0020. — Larg., 0,0012.

PATRIE. Dans les dunes sablonneuses : Provence, Languedoc, Roussillon.

Obs. Distinct du *C. depressus* par sa taille un peu moindre et par la tache apicale des élytres moins tranchée, leur ponctuation non effacée vers l'extrémité, et les interstries plus lisses ou non alutacés entre les points, etc.

***Cercyon subsulcatus*, REY.**

Subovale, convexe, d'un noir luisant sur la tête et le prothorax, plus mat sur les élytres, en partie mat et assez brillant en dessous, avec la tige des antennes et les palpes testacés, l'extrémité des élytres nettement rousse, les pieds rougeâtres à tarses plus pâles. Tête finement et densément ponctuée. Prothorax court, subarqué sur les côtés, finement et densément ponctué. Élytres obovales, très obtusément acuminées au sommet, finement striées, à stries obscurément ponctuées, bien plus approfondies et subsulciformes en arrière, à interstries larges et presque plans à leur base, plus étroits et convexes postérieurement, obsolètement alutacés, à peine pointillés et un peu moins brillants que le prothorax. Lamé mésosternale ovale.

Long., 0,0017. — Larg., 0,0014.

PATRIE. Marignane (Bouches-du-Rhône).

Obs. Cette espèce est distincte des *C. minutus*, *granarius* et *lugubris* par les stries des élytres plus approfondies et subsulciformes en arrière. La couleur générale est plus noire que chez *rhombodalis*, avec les interstries moins lisses et moins brillants, etc.